

BG SERVICES

DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE (en cas de perte ou de vol)

RENOUVELLEMENT PERMIS DE CONDUIRE (poids lourds, raison médical..)

FABRICATION DU 1ER PERMIS (suite réussite examen prévoir l'ASSR2 + JDC + permis actuel si cyclo AM ou autre + permis provisoire)

DOCUMENTS A FOURNIR SELON LES CAS

- DÉCLARATION DE PERTE (en cas de perte ou vol)

- COPIE PIÈCE IDENTITÉ en cours de validité (CNI OU PASSEPORT)

- COPIE JUSTIFICATIF DE DOMICILE de moins de 6 MOIS (EDF, TELECOM, PORTABLE , GAZ, INTERNET.....)

(SI HÉBERGE : ATTESTATION HÉBERGEMENT + CNI + JUSTIF DE DOMICILE)

- PHOTOS ANTS AVEC CODE NUMÉRIQUE (EPHOTO)

TARIFS

1 TIMBRE FISCAL 25 euros (en cas de perte ou vol)

FRAIS AGENCE 50 euros

